



**Dans ce numéro**

- Attirer des immigrants qualifiés
- Politiques canadiennes d'éducation fondées sur la recherche
- Qui a raison des parents ou des enfants? Évaluation qui s'appuie sur l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Also available in English

*Le point ÉTUDES SUR LA FAMILLE ET LE TRAVAIL est le bulletin de la Division des études sur la famille et le travail, un service de recherche de Statistique Canada qui se consacre à l'analyse du bien-être des enfants et des familles et à la façon dont les familles interagissent avec le marché du travail et les programmes sociaux, plus particulièrement avec les systèmes éducatifs et le soutien du revenu. Vous pouvez vous abonner aux versions papier ou électronique de ce bulletin et demander des renseignements sur nos recherches en envoyant un courriel à [efmt-info@statcan.ca](mailto:efmt-info@statcan.ca). Ce bulletin est aussi accessible à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) par le biais d'une recherche avec le mot clé « le point Études sur la famille et le travail ».*

## Attirer des immigrants qualifiés

La capacité du Canada à attirer des immigrants qualifiés dépend de deux facteurs : les demandeurs et les candidats sélectionnés à partir du groupe de demandeurs. C'est le point de départ de [Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants](#), une étude d'Abdurrahman Aydemir, chercheur à la Division des études sur la famille et le travail. L'étude traite des défis que le Canada doit relever pour attirer des immigrants qualifiés des États-Unis et du Royaume-Uni. L'auteur constate que, en fait, des habitants au niveau scolarité élevé de ces pays immigreront au Canada, mais que la façon dont cela se passe et le rôle de la politique en matière d'immigration sont très différents selon le pays. Les personnes de niveau de scolarité élevé aux États-Unis sont moins susceptibles de vouloir immigrer au Canada que ce n'est le cas pour les habitants du Royaume-Uni. Il en est ainsi parce que les possibilités économiques dans ces pays pour les travailleurs hautement qualifiés diffèrent de celles qui sont offertes sur le marché du travail canadien.

Aydemir commence par souligner qu'environ 30 % des demandeurs principaux admis au Canada dans la catégorie des travailleurs qualifiés entre 1980 et 1998 provenaient des États-Unis ou du Royaume-Uni, classant ces deux pays parmi les trois premiers pays sources. Les autres immigrants dans cette catégorie sont originaires de divers autres pays qui comptent chacun peu de demandeurs.

L'étude vise à cerner les facteurs qui déterminent si une personne qualifiée des États-Unis et du Royaume-Uni immigrera au Canada. Pour ce faire, il faut d'abord comprendre le fonctionnement du processus lié à la demande. Aydemir reconnaît que les gens décident de faire une demande après avoir comparé les possibilités économiques dans le pays d'origine et au Canada et avoir tenu compte des frais de déménagement. Meilleures sont les possibilités économiques au Canada, plus les gens voudront venir s'y installer, tandis que de meilleures possibilités

économiques dans le pays d'origine et des frais de déménagement élevés inciteront moins les gens à partir. Quant aux possibilités économiques, elles dépendent des caractéristiques qui déterminent la capacité qu'a une personne de gagner sa vie. Par exemple, les personnes ayant un niveau de scolarité élevé choisiront le pays qui leur offre le meilleur rendement pour leurs études, toutes choses étant égales par ailleurs.

Les frais liés à l'immigration dépendent de diverses caractéristiques comme l'âge et le nombre de personnes à charge. Quand on a beaucoup d'enfants d'âge scolaire, par exemple, on peut avoir plus de mal à déménager. Il faut également reconnaître que la politique canadienne en matière d'immigration influe considérablement sur la sélection des immigrants. Selon le système de points d'appréciation actuel, les personnes dont le niveau de scolarité est élevé et les jeunes sont plus susceptibles que les autres d'être acceptés.

L'étude s'appuie sur des renseignements tirés des fiches d'établissement des immigrants en provenance des États-Unis ou du Royaume-Uni dans la catégorie des travailleurs qualifiés. Ces données nous permettent d'établir une distinction entre les demandeurs principaux – qui sont évalués en fonction de leurs caractéristiques — et leurs personnes à charge. Grâce à ces renseignements uniques, nous connaissons les détails du mécanisme de sélection auquel sont assujettis les demandeurs pour être admis. L'auteur de l'étude circonscrit aussi un groupe de non-migrants à partir d'échantillons des recensements des États-Unis et du Royaume-Uni.

*...les Américains plus instruits sont moins susceptibles de faire une demande de résidence au Canada. Néanmoins, comme les immigrants des États-Unis sont plus instruits que l'Américain moyen, on peut dire que le processus de sélection du Canada fonctionne bien.*



Les immigrants de ces pays qui arrivent au Canada sont de fait parmi les personnes plus instruites de leur pays. Au premier coup d'œil, on ne peut toutefois pas affirmer que c'est parce que le Canada offre de meilleures possibilités économiques aux personnes plus instruites ou que le système de sélection choisit les candidats les plus instruits dans le groupe de demandeurs. Aydemir montre que le Canada offre, de fait, de meilleures possibilités économiques aux personnes du Royaume-Uni. Ainsi, les personnes plus instruites du Royaume-Uni sont plus susceptibles que celles des États-Unis de faire une demande d'immigration; d'ailleurs, les agents d'immigration disposent d'un groupe important de demandeurs pour la sélection. Mais c'est le contraire pour les États-Unis, car les Américains dont le niveau de scolarité est élevé ont moins tendance à faire une demande d'immigration au Canada. Néanmoins, comme les immigrants des États-Unis sont plus instruits que l'Américain moyen, on peut dire que le processus de sélection du Canada fonctionne bien, car il réussit bien à cerner les meilleurs candidats parmi le groupe de demandeurs. Dans ce cas, les agents d'immigration doivent faire preuve de plus de discernement.

D'après d'autres résultats, il semble que quand on a beaucoup de personnes à charge, on renonce plus facilement à faire une

demande d'immigration. Les personnes plus âgées ont plus de chance de faire une demande, dans une certaine mesure toutefois, car les personnes plus jeunes peuvent bénéficier de l'immigration plus longtemps et s'adapter plus facilement à un nouvel environnement. En outre, les personnes plus instruites sont plus susceptibles d'être retenues dans le cadre du processus de sélection, tandis que les personnes plus âgées ont moins de chance d'être admises. Ces constatations sont en accord avec le fait que le système de points d'appréciation récompense les personnes dont le niveau de scolarité est plus élevé et les jeunes. Par ailleurs, les cadres supérieurs, les professionnels de l'administration, les gestionnaires ou les personnes exerçant une profession libérale ont plus de chance d'être admis que les cols bleus parce que, dans le système de points d'appréciation, on accorde un nombre supérieur de points aux cols blancs pour la préparation professionnelle spécifique et la demande dans la profession.

Comme en témoignent les résultats dans le cas des États-Unis, les critères de sélection du Canada influent considérablement sur les caractéristiques de la population des immigrants. Il faut toutefois, pour bien comprendre la situation, évaluer les possibilités économiques et les frais sur lesquels repose la décision de faire une demande d'immigration. □

## Politiques canadiennes d'éducation fondées sur la recherche

---

Les Canadiens tiennent, de plus en plus, à ce que l'éducation et les résultats des étudiants s'améliorent. Le concept de « responsabilisation » s'est répandu dans les milieux de l'éducation et est devenu incontournable dans la formulation des politiques. Le prise de décision fondée sur des résultats de recherche s'inscrit clairement dans cette mouvance. Dans un livre intitulé *Vers des politiques canadiennes d'éducation fondées sur la recherche*, Patrice de Broucker, chercheur à Statistique Canada, et Arthur Sweetman, de l'université Queen's, ont réuni des personnes qui participent au développement de la recherche et à son application dans l'éducation au Canada. De nombreux thèmes sont abordés par des contributeurs au bagage diversifié : professeurs en éducation, responsables de l'élaboration de politiques à divers paliers de compétence (administration fédérale, provinciale et conseils scolaires), économistes et autres intervenants dans le secteur de l'éducation.

Pour influencer sur ce que les étudiants retiennent de leurs études au moyen de la recherche, on doit établir des données utiles, les analyser, les diffuser et discuter des résultats dans les milieux de l'éducation, de la politique et autres. Les trois premiers articles de ce volume traitent de ces questions générales. Dans l'article « Knowledge and Action in Educational Policy and Politic », Benjamin Levin (sous-ministre de l'Éducation, au Manitoba) fait ressortir la prégnance de l'expérience des sciences sociales dans l'élaboration des politiques. Lorna Earl (Ontario Institute for Studies in Education de l'université de Toronto) adopte un tout autre point de vue dans l'article « Data, Data Everywhere (and we don't know what to do) ». Elle traite de l'expérience des professeurs et des directeurs, de même que des défis que ceux-ci doivent relever pour passer à un environnement de plus en plus fondé sur la recherche où la responsabilisation et

le lot connexe d'indicateurs quantitatifs définissent de plus en plus leur univers. Tout en exposant les avantages potentiels qu'une telle situation suppose, elle insiste sur l'importance de la communication et de l'utilisation circonspecte des données, vu que l'interprétation n'est pas une science objective. Dans l'article « Do Education Systems Count? The Role of Administrative and Assessment Data », Victor Glickman (université de la Colombie-Britannique) fait l'éloge de la recherche à partir de données recueillies par le système scolaire. Il souligne l'établissement d'archives des données sur l'éducation en Colombie-Britannique qui permettent aux chercheurs universitaires, aux conseils scolaires et aux partenaires en matière de politique de lier les changements dans les résultats aux initiatives systémiques et, du coup, de mieux cerner les déterminants du succès.

Dans l'article de William Warburton (université de l'Alberta) et Rebecca Warburton (université de Victoria), on présente des exemples de l'évaluation des programmes d'éducation et de formation qui s'appuient sur des données qui ressemblent à celles suggérées par Glickman. Dans « Should the Government Sponsor Training for the Disadvantaged? », non seulement les auteurs montrent l'efficacité de certains programmes, mais aussi exposent une stratégie visant à établir et à interpréter de tels résultats. Dans l'article, il est aussi question du concept d'une « relation de causalité » inhérente au programme, soit la différence entre l'expérience des participants s'ils n'avaient pas participé au programme et les résultats réels obtenus. Ce concept revient à plusieurs reprises, notamment dans l'article de Thomas Lemieux (université de la Colombie-Britannique) et dans l'étude de David Green et Craig Riddell (université de la Colombie-Britannique). Pour la plupart, il s'agit d'un concept incontournable, même si sa mesure est sujet à controverse, car en l'absence d'une telle

relation de cause à effet, à quoi servent l'éducation et l'innovation? La controverse tient en partie au fait que ces dernières années on a voulu adopter une grille d'analyse empirique plus rigoureuse qui met l'accent sur la mesure de la causalité. On insiste sur cette question tout au long du volume.

Lemieux dans « The Causal Effect of Education on Earnings in Canada » examine des études fondées sur « l'expérimentation naturelle ». Il s'intéresse notamment à l'incidence à long terme du programme fédéral, mis en application après la Deuxième Guerre mondiale, qui encourageait les anciens combattants à retourner aux études et aidait les universités à composer avec le nombre sans précédent d'étudiants. L'effet de causalité estimé des études sur les salaires correspond à 10 % par année d'études. Green et Riddell constatent que les capacités de lecture et d'écriture constituent d'importants déterminants des salaires, en plus du niveau d'instruction. Mentionnons qu'ils soulignent aussi la contribution indépendante des compétences non cognitives.

Nelly McEwen (Alberta Learning), dans son essai intitulé « Improving Educational Performance in Alberta », prétend qu'un nombre important d'études sur l'éducation appuient l'idée que les écoles influent considérablement sur la réussite et qu'il est important de savoir si certaines interventions ont un effet positif. Elle poursuit en exposant une structure de gouvernance à l'échelle provinciale qui facilite les interventions locales dans un cadre de responsabilités provinciales. Il est aussi question, mais autrement, de causalité dans « Les indices socioéconomiques, outils de politique que de l'éducation au Québec », étude présentée par Van Hap Guy Hô et Guy Legault (ministre de l'Éducation, Québec). Les auteurs décrivent des outils statistiques et un cadre stratégique qui visent à aider les étudiants du primaire et du secondaire qui viennent de familles dont le statut socio-économique est faible. Il s'agit ici de prendre les moyens qui s'imposent pour réduire l'inégalité dans les résultats scolaires en fournissant des ressources adaptées aux besoins identifiés. On peut en apprendre énormément des innovations régionales et des comparaisons entre les provinces.

Une série d'essais traite des données d'évaluation à grande échelle et examine dans quelle mesure on peut s'en servir dans le cadre de l'élaboration de décisions stratégiques. Robert Crocker (université Memorial) ouvre le bloc en présentant le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) dans « A Decade of SAIP ». Il trouve des différences substantielles entre les provinces à l'égard d'importants volets du fonctionnement des écoles, de l'enseignement et de l'apprentissage, de même qu'à propos des attitudes et des habitudes des étudiants, mais prétend que le PIRS n'a pas encore entièrement livré son potentiel de recherche. Il a l'impression qu'on s'appuie sur les recherches américaines même si le Canada doit faire ses propres recherches pour élaborer ses politiques en matière d'éducation. Dans l'article « SAIP: Bridging the Gap to Jurisdictional Assessments », Gilles Fournier (Conseil des ministres de l'Éducation, Canada) fait état de la motivation et des réalisations du PIRS et en suit attentivement l'évolution.

David Robitaille (université de la Colombie-Britannique) présente la Troisième Enquête Internationale sur les Mathématiques et les Sciences (TEIMS) dans « The Relevance of TIMSS for Policy-Making in Education ». La TEIMS est un outil très important qui nous permet de comprendre ce qui fonctionne dans le domaine de l'éducation en établissant des comparaisons à l'échelle internationale et interprovinciale tout en étant axée sur les salles de classe, les professeurs et les programmes d'études. À l'instar de Crocker, Robitaille prétend qu'il y a encore énormément d'analyses utiles à faire.

*Parce que le Canada dépense plus que la plupart des pays dans le domaine de l'éducation et que sa population compte parmi les plus instruites dans le monde, certains observateurs ont suggéré que les Canadiens étaient trop instruits... [mais] le marché du travail exige de plus en plus de compétences pointues et [que] le nombre croissant de Canadiens plus instruits a exercé un effet modérateur sur l'inégalité des revenus.*

Ce à quoi Yanhong Zhang (Statistique Canada) répond par « The Distribution of Access to Educational Resources for 8<sup>th</sup> Grade Math in Canada: How Equitable Is It? » L'auteur constate qu'il existe une relation entre, d'une part, les résultats aux tests et, d'autre part, les ressources et les procédés qu'il mesure. De plus, il observe que les ressources ne sont pas équitablement réparties entre les provinces. Il est particulièrement important que les ressources pédagogiques pour les mathématiques soient adéquates et que les professeurs soient familiers avec le programme d'études.

D'une manière complémentaire, Richard Jones (Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, Ontario) aborde ces questions dans « TIMSS in Ontario: Providing Information for Educational Improvement ». L'OQRE a déployé énormément d'efforts pour comprendre les résultats des étudiants en Ontario et a élaboré des guides à l'intention des professeurs pour que l'enquête ait sa place dans la salle de classe. Il décrit les erreurs typiques et de mauvaises interprétations que l'analyse des résultats de la TEIMS ont permis de relever en relation avec le programme scolaire de l'Ontario. Les articles de Zhang et Jones illustrent l'utilité de la TEIMS. Les évaluations internationales à grande échelle, pancanadiennes ou provinciales constituent des mesures relatives et absolues de la performance du système qui sont utiles. Dans un tel contexte, Don Klinger (université Queen's) présente une mise en garde au sujet des problèmes susceptibles de se poser quand il est question de changer les pratiques d'évaluation et prétend qu'il faut de meilleures planifications et évaluations.

Darren Lauzon (Statistique Canada) examine les « Gender Differences in Large-Scale, Quantitative Assessments of Mathematics and Science Achievement » et prétend que les écarts entre les sexes semblent se réduire en raison notamment de questions techniques concernant la nature du test et la procédure de notation employée (situation qu'il a illustrée au

moyen de la TEIMS). Dans un commentaire, Marjorie Clegg (Ottawa-Carleton District School Board) présente les résultats de son conseil scolaire, démontrant la difficulté que pose l'interprétation des données sur le rendement scolaire compte tenu des différences entre les sexes.

Dans un article applicable à l'environnement canadien actuel, John Bishop (Université Cornell) présente des faits concernant la politique relative aux examens dans « School Choice, Exams and Achievement ». Son principal argument est que les examens finaux externes en fonction du programme d'études sont associés à des résultats très souhaitables et constituent l'une des raisons du succès du Canada. Il montre que ces examens incitent les étudiants, les parents, les professeurs et les administrateurs à concentrer leurs énergies à la réussite scolaire. Selon Bishop, pour que de tels examens parviennent à susciter le désir d'apprendre au cours des années qui précèdent, il n'est pas nécessaire que ceux-ci comptent pour plus de 50 % de la note finale.

En mettant l'accent sur la valeur de l'éducation sur le marché du travail, Ana Ferrer et Craig Riddell (université de la Colombie-Britannique) étudient les effets du nombre d'années d'études et des diplômes. Ils constatent que les deux éléments sont associés à des revenus supérieurs, même s'ils ont relevé des différences importantes selon les diplômes et les combinaisons de diplômes. Dans son article intitulé « L'évaluation de l'enseignement universitaire : succès ou

échec », Huguette Bernard (université de Montréal) évalue l'enseignement à l'université en examinant l'évolution historique et en présentant son rôle controversé mais essentiel.

Parce que le Canada dépense plus que la plupart des pays dans le domaine de l'éducation et que sa population compte parmi les plus instruites dans le monde, certains observateurs ont suggéré que les Canadiens étaient trop instruits. Dans le dernier article du volume, Craig Riddell prétend que le marché du travail exige de plus en plus de compétences pointues et que le nombre croissant de Canadiens plus instruits a exercé un effet modérateur sur l'inégalité des revenus.

Plusieurs thèmes sont abordés à la fin du volume. D'abord, comparativement au système de santé du Canada, on consacre énormément moins de recherches aux enjeux canadiens en matière d'éducation. Puis, il faut absolument solliciter la participation de personnes ayant des bagages divers à l'étude d'enjeux dans ce domaine. Enfin, il ne faut plus s'en tenir à ce qui est facile à mesurer, il faut s'intéresser à un ensemble élargi d'indicateurs éducationnels.

*Vers des politiques canadiennes d'éducation fondées sur la recherche*, sous la direction de Patrice de Broucker et Arthur Sweetman, une collaboration de Statistique Canada, du John Deutsch Institute à l'université Queen's et des presses universitaires de McGill et de Queen's. □

## Qui a raison des parents ou des enfants?

La santé et le bien-être des enfants sont des priorités politiques au Canada, aux États-Unis et dans de nombreux pays. Les études visant à documenter les politiques ayant pour but d'améliorer la santé et le bien-être des enfants se fondent souvent sur des enquêtes où l'on demande aux parents de répondre à des questions au sujet de leurs enfants. Assurément, les parents sont les adultes qui connaissent le mieux leurs enfants, mais sont-ils mieux informés à leur sujet que les enfants eux-mêmes? Quelle est l'incidence du désaccord potentiel entre ce que les parents affirment au sujet de leurs enfants et ce que les enfants expérimentent ou ressentent sur les analyses des résultats des enfants? Est-ce que cela dépend des résultats auxquels s'intéressent les chercheurs? C'est à ces questions que l'on a voulu répondre dans l'étude [\*Qui a raison des parents ou des enfants? Évaluation de l'accord des parents et des enfants dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes\*](#), de Lori Curtis (université Dalhousie), Martin Dooley (université McMaster) et Shelley Phipps (université Dalhousie).

Ces questions peuvent être abordées à partir des données canadiennes, car on a posé une série de questions aux enfants de 10 à 11 ans sur leur bien-être, questions que l'on a également posées à leurs parents. Les interviews avec les parents ont été menées en personne ou par téléphone; quant aux enfants, ils ont rempli le questionnaire en toute intimité en ayant l'assurance que les parents ne verraient pas leurs

réponses. Curtis, Dooley et Phipps se sont servis des deux ensembles de réponses pour déterminer l'étendue de l'accord entre parents et enfants, mais également pour examiner si les inférences, tirées des analyses à variables multiples des résultats des enfants, dépendent de l'ensemble de réponses choisi.

Ils constatent que la correspondance entre les réponses des parents et des enfants dans l'évaluation du bien-être des enfants est faible à passable. Parallèlement, les données indiquent que le désaccord n'est pas attribuable au fait que les enfants n'ont pas voulu faire part de problèmes ou au fait qu'ils ont donné des réponses incohérentes ou aléatoires. L'accord a tendance à être plus fort dans le cas des résultats qui sont facilement observables (comme le rendement scolaire d'après les bulletins) et à être plus faible dans le cas des résultats qui sont moins facilement observables (comme les troubles affectifs et les agressions indirectes). Dans environ 50 % des cas étudiés, le parent et l'enfant ont donné la même réponse aux questions portant sur le rendement scolaire, tandis que 22 % des parents ont déclaré que l'enfant réussissait mieux et 28 %, ont déclaré que l'enfant réussissait moins bien que ce que l'enfant lui-même avait l'impression d'avoir accompli. Pour les infractions contre les biens, on observe également un taux d'accord similaire, mais même là un tiers des parents ont déclaré un taux d'infractions contre les biens inférieur à ce que les enfants avaient déclaré. À l'autre extrême, seulement 15 % des parents et des enfants ont évalué de la même façon les troubles affectifs : plus de 50 % ont

sous-estimé le problème. Près de 50 % des parents ont également déclaré que leurs enfants avaient moins tendance à prendre part à des agressions indirectes que ce que leurs enfants ont déclaré.

Les auteurs ont également modélisé les déterminants des résultats des enfants — y compris les troubles de conduite, l'hyperactivité, les troubles affectifs, les agressions indirectes, les infractions contre les biens et le rendement scolaire — afin d'évaluer si les inférences varient selon qu'on utilise les réponses des parents ou les réponses des enfants. Ils

constatent, de manière inattendue compte tenu de l'importance du désaccord entre les deux sources, peu de différences dans les inférences. Le sexe de l'enfant, le statut de mère monoparentale, la dépression des parents et le revenu des parents ont eu en grande partie la même incidence sur bon nombre des résultats obtenus avec les modèles fondés sur les réponses des enfants tout comme avec ceux établis en fonction des réponses des parents. L'influence de l'éducation des parents, de l'âge et de la taille de la famille avaient tendance à différer plus d'un ensemble de mesures à l'autre, en étant associée habituellement avec les réponses des parents et non avec celles des enfants. □

## Autres lectures

---

Bon nombre de ces publications sont disponibles à l'adresse [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) par le biais d'une recherche avec le nom de l'auteur. Vous pouvez également transmettre une demande à [efmt-info@statcan.ca](mailto:efmt-info@statcan.ca).

Abdurrahman Aydemir (2002), *Effets des critères de sélection et des possibilités économiques sur les caractéristiques des immigrants*, Statistiques Canada, Études analytiques, Document de recherche n° 182.

Lori Curtis, Martin Dooley et Shelley Phipps (2002), *Qui a raison des parents ou des enfants? Évaluation de l'accord des parents et des enfants dans l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Statistique Canada, Études analytiques, document de recherche n° 181.

Patrice de Broucker et Arthur Sweetman, directeurs de la publication (2002), *Vers des politiques canadienne d'éducation fondées sur la recherche*, publié pour Statistique Canada et le John Deutsch Institute à l'université Queen's par les presses universitaires de McGill-Queen's. □

## Quoi de neuf ?

---

### Le programme d'allocation de recherche pour le doctorat accepte les demandes

Les responsables du programme d'allocation de recherche sur le doctorat de Statistique Canada accepte actuellement des demandes pour l'année universitaire 2003-2004. Ce programme, qui a maintenant six ans, offre un soutien aux candidats au doctorat qui travaillent à la rédaction de leur thèse et qui sont intéressés à utiliser une des nombreuses banques de microdonnées nouvellement disponible, ce qui comprend des données d'enquêtes longitudinales et des données administratives. Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de travailler au bureau central de Statistique Canada, à Ottawa, et de recevoir un soutien financier limité. Outre le fait qu'il donne un accès aux données administratives et

d'enquêtes pour permettre aux étudiants de doctorat de terminer le travail lié à leur thèse, le programme vise également à mieux faire connaître ces données ainsi que les travaux de Statistique Canada auprès d'un groupe de futurs chercheurs canadiens et du milieu général de la recherche. La date limite de réception des demandes est le 15 avril. Pour de plus amples détails, rendez-vous à l'adresse suivante : [http://www.statcan.ca/francais/edu/stipend\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/edu/stipend_f.htm)

### Une conférence sur l'éducation, les études et le marché du travail, le 29 mai 2003, à Ottawa

La Division des études sur la famille et le travail organise de concert avec le Forum canadien de la recherche sur l'emploi une conférence qui vise à nous faire comprendre pourquoi l'éducation et les

études favorisent l'acquisition de compétences, l'inclusion sociale et la réussite sur le marché du travail. Parmi les thèmes que les organisateurs veulent voir aborder, mentionnons la qualité de l'éducation et les résultats des étudiants; l'accès à des études postsecondaires; le capital humain, les compétences et la réussite sur le marché du travail.

La conférence aura lieu le 29 mai 2003 au campus de l'université Carleton à Ottawa; elle sera tenue de concert avec les réunions de l'Association canadienne d'économique. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec l'un des membres du comité d'organisation : Miles Corak, Statistique Canada, au (613) 951-9047, Daniel Parent, université McGill, au (514) 398-4846 ou Timothy Sargent, ministère des Finances du Canada, au (613) 992-4364. ■

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

---

### **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

---

### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*